

Note Méthodologique : Cabinet coordination de chantier au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Service dédié pour sécuriser, conformer et optimiser les opérations de construction au Gabon.
- Adressé aux entreprises, maîtres d'ouvrage, promoteurs, équipes QHSE et travaux.
- Maîtrise des risques et coordination des intervenants selon les obligations locales.
- Pilotage adapté aux réalités gabonaises pour prévenir les accidents et garantir la bonne exécution.

Point clé : Démarrer dès la phase d'étude et assurer une présence terrain pour les audits et le suivi.

Objectifs de la mission

- Garantir la sécurité des travailleurs et la conformité réglementaire.
 - Optimiser l'organisation opérationnelle et la coordination interentreprises.
 - Prévenir les accidents et harmoniser les mesures de prévention.
 - Produire les documents techniques indispensables (PPSPS).
 - Faciliter le suivi du chantier jusqu'à son terme et améliorer la communication.
-

Périmètre / livrables attendus

- Analyses et audits HSE de chantier.
 - Examen de conformité documentaire et réglementaire (PPSPS, procédures).
 - Plan d'action personnalisé avec recommandations techniques et organisationnelles.
 - Réunions de coordination et de pilotage; comptes rendus.
 - Rapports réguliers d'audit et de suivi.
 - Plans/fiches de coordination; programmation des suivis et audits.
 - Appui à la mise à jour des documents et à la formation des agents.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Évaluer le projet, les risques du site et les conditions d'intervention.
- Analyser les données disponibles, l'environnement de travail et la politique sécurité.

- Résultat: base de stratégie conforme aux normes en vigueur au Gabon.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examiner le PPSPS, les procédures internes et la conformité aux normes applicables.
- Identifier les zones d’amélioration et vérifier les obligations légales/réglementaires.
- Résultat: constats de conformité et axes de correction.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaborer un plan d’action personnalisé (mesures techniques et organisationnelles).
- Programmer les suivis et audits; prioriser selon les risques et obligations légales.
- Résultat: feuille de route opérationnelle pour la coordination et la prévention.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagner en continu (site et/ou distance) avec réunions de coordination.
- Produire des rapports réguliers; appuyer la mise à jour documentaire et la formation.
- Résultat: maintien de la conformité et gestion efficace des risques.

Planning / durée / jalons

Période / format	Durée indicative	Jalons / activités
Lancement (phase d’étude)	Dès le démarrage du projet	Cadrage de la prévention; organisation des interventions
Interventions ponctuelles (phases critiques)	Selon la taille/complexité	Audits ciblés; vérifications réglementaires
Accompagnement global (toute la durée)	Variable selon projet	Réunions de pilotage; rapports réguliers; coordination continue
Présentiel / Distanciel	Flexible	Analyse documentaire à distance; suivi terrain et audits en présence
Clôture (fin de chantier)	À l’achèvement des travaux	Achèvement des suivis; compilation des rapports et comptes rendus

Rôles & responsabilités

Client / Maître d’ouvrage

- Fournir les documents requis: PPSPS, permis de construire, analyses de risques, procédures internes.
- Impliquer les équipes opérationnelles, QHSE et travaux.
- Participer aux réunions de coordination et au suivi terrain.
- Mettre en œuvre et actualiser les mesures recommandées avec l’appui du cabinet.

Cabinet / Consultant

- Diagnostiquer le projet et les risques; analyser la conformité documentaire et réglementaire.
- Élaborer le plan d’action; prioriser selon l’analyse des risques et les obligations légales.

- Organiser la coordination; conduire audits et vérifications; produire rapports et comptes rendus.
 - Assurer l'accompagnement sur site/à distance; appuyer la mise à jour documentaire et la formation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Données disponibles sur le projet et l'environnement de travail.
 - Politique sécurité existante au sein des entreprises intervenantes.
 - PPSPS, permis de construire, analyses de risques, procédures internes.
 - Accès au site pour suivi terrain et audits (présence physique indispensable).
 - Contraintes et obligations réglementaires locales; normes internationales applicables.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de coordination et de pilotage régulières (site et/ou distance).
 - Suivis et audits programmés pour vérifier la mise en œuvre et la conformité.
 - Rapports réguliers et comptes rendus de suivi transmis aux parties prenantes.
 - Priorisation des actions fondée sur l'analyse des risques et les obligations légales.
 - Modalités flexibles: analyse documentaire à distance; terrain en présence.
 - Alignement avec la réglementation gabonaise et les normes internationales applicables.
 - Coordination interentreprises pour limiter les conflits de planning et interruptions.
-